



**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**  
**DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL**

- Copie du livret de famille ;
- Copie carte d'identité ou passeport ;
- Copie carte vitale ;
- Copie intégrale datant de moins de trois mois des actes suivants :
  - votre acte de mariage ;
  - votre acte de naissance ;
  - le cas échéant, acte(s) de naissance(s) d(es) enfant(s) et en cas de minorité, formulaire d'information d(es) enfant(s) ;
- Copie contrat de mariage ;
- Justificatifs de vos revenus : votre dernier avis d'imposition, votre bulletin de salaire du mois de décembre de l'année précédente, vos trois derniers bulletins de salaire ou avis France Travail, justificatif des trois derniers mois de prestations versées par la Caisse d'allocations familiales,... ;
- Justificatifs de vos charges principales : emprunt immobilier ou loyer, EDF, assurance, téléphone....
- Déclaration sur l'honneur ;
- Copie des contrats de prêt(s) en cours et tableau(x) d'amortissement(s) le cas échéant ;
- Etat liquidatif du Notaire en cas de biens immobiliers, le cas échéant.